

avait dictées à de savants observateurs. Désormais, la campagne étant terminée, la régularité fut plus facile à introduire dans l'œuvre de l'évacuation des malades, et, si cette œuvre dut encore fonctionner longtemps après la cessation des hostilités, du moins eut-on ses aises pour la rendre conforme à toutes les exigences de l'humanité.

Ne pouvons-nous pas, de ce court appendice à l'exposé de l'évacuation par voie de terre, tirer deux nouvelles conclusions à ajouter à celles qui terminent cet exposé ?

La première, c'est que, toutes les fois qu'une évacuation fluviale est possible, il convient de lui donner la préférence à toute autre.

La seconde, c'est qu'il importe fort, pour des raisons de salubrité faciles à établir, de changer, si la possibilité s'en présente, au bout de quelques mois d'évacuation, la direction que cette évacuation avait primitivement suivie.

Tel est le tableau de l'évacuation des malades et des blessés russes pendant la campagne d'Europe de 1877-78¹. Tels sont les enseignements qu'il nous offre. On a pu voir que les formules n'en sont pas toujours très-nettement définies. L'application des conseils que nous avons cités plus haut exige encore bien des études de détail. Mais nous osons croire que ces conseils, et les observations d'où ils dérivent, jetteront enfin quelque lumière sur une œuvre à laquelle les vicissitudes de la guerre tendent naturellement à donner un caractère chaotique.

Quand on songe aux désastreux résultats de ce chaos, on sent la grande valeur de tout principe contribuant à le dissiper et le mérite de celui qui constate ce principe.

SUÈDE

LA SOCIÉTÉ SUÉDOISE EN 1880.

Rapport du Comité exécutif à l'Assemblée générale du 2 décembre 1880.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, le Comité n'a pas eu à travailler en vue du but direct de la Société. L'instruction des in-

¹ Le chiffre des évacués de la campagne d'Europe est, d'après les comptes rendus des délégués généraux de la Croix rouge, de plus de 180,000, dont plus de 100,000 par Yassy.

firmières a continué, sur le même plan que jusqu'ici, à « l'Hôpital public et de Sahlgren », à Gothembourg, sous la surveillance immédiate de l'excellente et habile directrice, M^{lle} Emma Klingberg, si précieuse surtout par l'exemple incessant d'ordre et de fidélité au devoir qu'elle donne à ses élèves. A partir du 1^{er} mai 1877, date à laquelle l'instruction des infirmières a commencé dans l'établissement précité, dix-huit jeunes femmes ont été formées à leur profession, et toutes se sont ensuite livrées, dans des parties différentes du pays, aux devoirs multiples qu'elle impose; la bonne direction qu'elles ont reçue dès l'abord a porté tous ses fruits, et les meilleurs témoignages n'ont cessé de nous parvenir à leur égard. M. le Dr N.-M. Asplund continue ses fonctions de médecin en chef de l'hôpital Sahlgren; l'emploi de second médecin a été confié à M. le Dr F. Norin, médecin aide-major. Les élèves, dont deux ou trois ont été reçues au printemps et un nombre égal en automne, ont toutes suivi un cours d'environ six mois, pendant lequel elles ont été appelées à servir dans les cliniques comme aides aux opérations, ainsi que dans les divisions des lésions externes et de l'ophtalmologie. Deux élèves admises au commencement de novembre dernier s'y trouvent actuellement.

Des infirmières au service de la Société, 67 sont en ce moment dans l'exercice effectif de leur mission; toutes sont placées comme directrices ou infirmières dans des hôpitaux du pays, sauf deux habitant Stockholm, dont l'une se voue au soin des malades privés, et l'autre dirige un hospice paroissial de cette ville.

Comme le signalait le rapport de l'année dernière, la question de la nécessité d'introduire certaines modifications dans le service des infirmières avait déjà été soulevée dans le Comité; il s'agissait surtout de rattacher ces aides utiles à la Société par des liens plus forts que ceux existants. Un membre actuellement défunt, M. le Dr Gråhs, présenta à cet effet un projet, comportant des modifications dans l'admission des élèves infirmières et dans le placement des infirmières formées.

Mais, en considération de l'utilité incontestable de laquelle ont fait preuve, presque sur toute l'étendue du pays, les infirmières au service de la Société, comme aussi des frais relativement minimes pour lesquels ces infirmières ont été obtenues et continuent d'être à la disposition de la Société; en présence, enfin, des dépen-

ses qu'entraînerait l'adoption du projet Grähs, le Comité, dans la pleine confiance qu'à l'heure du besoin, les infirmières de la Société n'hésiteront pas, aux termes de leur contrat, d'accourir au poste que le Comité leur assignera, a pensé qu'il valait mieux continuer, jusqu'à nouvel ordre, à marcher dans la voie suivie jusqu'ici pour la formation des infirmières. « On sait ce qu'on a, mais on ignore ce qu'on aura », dit le proverbe, et le sentiment de cette vérité a aussi contribué à influencer sur la décision du Comité de ne pas abandonner l'organisation actuelle, quoiqu'elle ait, sans nul doute, besoin de perfectionnements, pour lesquels le projet mentionné fournirait à plus d'un égard des directions précieuses.

Conformément aux dispositions du § 12 des Statuts de la Société, conférant aux membres du Comité le droit de répartir entre eux la tractation des affaires de la façon qu'ils jugent convenable, celui-ci a confié à M. le Dr Hülphers, médecin-major, qui a bien voulu s'en charger, la haute surveillance des infirmières de la Société et de leur instruction, en remplacement de M. le Dr Grähs, décédé.

Comme on vient de le voir, la Société a perdu, pendant l'exercice écoulé, un de ses membres les plus dévoués et les plus actifs, M. le Dr C.-G. Grähs, premier médecin de la ville de Stockholm, mort le 19 mars dernier. On sait qu'en février 1865, une invitation fut lancée dans le public suédois, en vue de l'intéresser à la fondation d'une Société pour le soin gratuit des blessés et des malades en campagne. Les hommes d'élite desquels émanait cette invitation, et qui, la Société constituée, se mirent à sa tête, étaient : S. M. le roi actuel, le major-général E.-U. de Rudebeck, le colonel Th. de Wirsén, le colonel C.-G. de Lagercrantz, le médecin-principal P.-O. Liljewalch, le médecin-major J.-M. Lemchen et le Dr Grähs. Depuis ces premiers commencements jusqu'à la fin de sa vie, M. Grähs a rempli, avec un intérêt toujours égal, les fonctions qui lui ont été confiées en sa qualité de membre du Comité exécutif. Il prit part, comme délégué de la Société, à la Conférence internationale pour le soin gratuit des blessés, qui eut lieu à Paris en 1867, à l'occasion de l'Exposition universelle. A l'Assemblée annuelle de notre Société, la même année, il rendit compte des débats et des décisions de cette Conférence, ainsi que des objets et des appareils d'infirmierie les plus saillants de l'Exposition. Envoyé par le gouvernement à l'Exposition universelle de Vienne en

1873, il a donné, sur cette mission, un rapport contenant la description du matériel d'ambulance exposé, et spécialement des inventions et des améliorations qui avaient été faites dans le domaine des voitures d'ambulance et dans celui du transport des blessés et des malades en chemin de fer. En outre il a, comme nous l'avons déjà signalé, exercé pendant deux ans la haute surveillance des infirmières de la Société et de leur instruction, et il a enfin contribué par des dons de diverse nature à notre collection de modèles d'effets d'ambulance. Par toutes les raisons qui précèdent, le Comité a cru devoir donner, comme un dernier adieu, ce témoignage de sa gratitude au plus ancien de ses membres, que la mort lui a enlevé longtemps avant l'époque où, suivant les prévisions humaines, l'heure du repos devait sonner pour lui.

M. Grähs a été remplacé par son suppléant, M. le Dr Hülphers, médecin-major au second régiment d'infanterie de la garde, et ce dernier a reçu pour successeur M. R.-A. Schwan, ancien capitaine. Ce sont les seuls changements survenus pendant l'année dans le sein du Comité, sauf que le Trésorier de la Société, M. Dahlqvist, conseiller à l'administration de l'armée, qui se trouvait à l'étranger lors de la dernière Assemblée générale, est rentré en Suède au commencement de l'été dernier, et a repris ses fonctions.

Le rapport de vérification montre qu'au 31 décembre 1879, le fonds capital de la Société s'élevait à 33,305 couronnes 17 öre ¹ (44,254 fr. 22 c.). D'après un relevé de caisse du 12 novembre dernier, les ressources de la Société se composaient à cette date de diverses obligations portant intérêt, du montant nominal de 36,100 couronnes (50,135 fr. 68 c.), mais achetées au prix de 35,152 couronnes 98 öre (48,820 fr. 46 c.), et d'un encaisse de 817 couronnes 64 öre (1,135 fr. 53 c.), soit un total de 35,970 couronnes 62 öre (49,955 fr. 99 c.), d'où il suit que, du 1^{er} janvier au 12 novembre de cette année, le capital de la Société s'est augmenté de 2,665 couronnes 45 öre (3,701 fr. 77 c.). Les principales recettes de l'année proviennent, comme d'ordinaire, des contributions annuelles des membres, lesquelles se sont élevées, jusqu'au 12 novembre, à la somme de 450 couronnes (625 fr. 50 c.) pour les membres domiciliés dans la capitale, — non compris, toutefois,

¹ Nous rappelons que la couronne de Suède, divisée en 100 öre, vaut au pair 1, 388 franc.

ceux appartenant aux troupes de la garnison de Stockholm, -- et de 2,467 couronnes 32 öre (3,429 fr. 57 c.) pour ceux appartenant à l'armée et à la marine, ainsi que pour les membres domiciliés hors de la capitale. Les intérêts ont donné 1,292 couronnes 50 öre (1,796 fr. 58 c.). La Société « S. B. », qui continue à témoigner sa bienveillance envers la nôtre, nous a transmis, pendant l'année, un total de 108 couronnes 70 öre (151 fr. 09 c.). Parmi les dépenses faites jusqu'au 12 novembre précité, nous signalerons spécialement celle de 570 couronnes, 31 öre (792 fr. 73 c.), pour l'instruction des élèves infirmières, dépense qui reste assez fortement au-dessous des frais des dernières années pour le même but, cela par la raison fort naturelle qu'il n'y a eu cette année, comme nous l'avons dit, de cours d'infirmières qu'à Gothembourg. La Société des médecins militaires suédois a reçu, de même que les années précédentes, la somme de 400 couronnes (556 fr.) comme subvention pour la publication de son *Journal d'hygiène militaire*, qui continue à servir d'organe à notre Société. Le Comité a distribué, à titre de gratifications, 75 couronnes (104 fr. 25 c.), par parts égales, entre trois infirmières; il a alloué en outre une somme de 100 couronnes (140 fr.) à la directrice de Gothembourg, Mademoiselle Emma Klingberg, en témoignage de la reconnaissance et de l'entière satisfaction de la Société pour le zèle qu'elle a déployé dans l'instruction des infirmières, et afin de la mettre à même de visiter, si elle le juge convenable, quelques-unes des infirmières qui ont reçu, grâce à elle, leur première instruction dans le métier. Enfin, à la demande du Comité de dames, appelé à supporter, sans budget spécial, un certain nombre de dépenses, et dont tous les membres sont en même temps membres de la Société, qui perçoit par suite leurs cotisations, notre Comité a décidé qu'un montant annuel de 50 couronnes (70 francs) des fonds de la Société sera alloué au Comité en question pour lui permettre de faire face aux dépenses précitées. Dans ses réunions de travail de mars dernier et de cet automne, le Comité de dames a confectionné une quantité assez considérable d'effets de pansement et autres. A l'Assemblée annuelle du 19 du mois précité, M^{me} R. d'Olivecrona a été réélue présidente du Comité, et M^{me} L. Edholm secrétaire; en outre, il a été élu trois nouveaux membres: M^{mes} M. von Heijne, H. d'Heijkenskjold et E. Backström, qui ont bien voulu se déclara-

rer disposées à entrer dans le Comité et à prendre part à ses travaux. Celui-ci se compose donc actuellement de la présidente, de la secrétaire et de 16 membres.

D'après les renseignements officiels qui nous sont parvenus, trois des républiques de l'Amérique du Sud ont adhéré à la Convention de Genève. La vaste importance de cette dernière se montre donc aussi dans ce fait, que les pays les plus éloignés se rallient, en temps de guerre, aux principes de la Convention et en ordonnent l'application dans leurs armées.

Plusieurs des Sociétés européennes de la Croix rouge ont envoyé au Comité le compte rendu de leurs travaux, savoir : les Sociétés néerlandaise, allemande, française, autrichienne, russe, bavaroise et grecque. La bibliothèque de la Société a reçu en outre plusieurs dons précieux, parmi lesquels nous signalerons : de M. le Dr Edholm, médecin en chef de l'armée suédoise, un travail sur le service sanitaire de cette armée, spécialement par rapport aux établissements militaires ; de M. d'Olivecrona, membre de la Cour suprême du royaume, un Rapport annuel de l'Institut de droit international, dont M. d'Olivecrona est membre ; enfin, de M. C. Smith, médecin militaire norvégien, un travail sur l'aménagement des voitures ou chariots à foin pour le transport des blessés.

Relativement à ce dernier travail, le Comité se permet de rappeler qu'à l'invitation du Roi, M. Smith se rendit, l'hiver dernier, à Stockholm, amenant avec lui un chariot à foin norvégien, d'une forme très-rapprochée de celle de nos voitures à ridelles pour le même but, et transformée par M. Smith de manière à pouvoir servir de voiture d'ambulance pour deux blessés ; l'inventeur le fit voir à un grand nombre de personnes intéressées à l'hôpital de la garnison. Cependant, comme le chariot norvégien diffère à certains égards des voitures à foin en usage dans notre pays, M. Smith reçut un modèle d'une de ces voitures, qu'il transforma d'après les mêmes principes que la voiture norvégienne. Ce modèle fut exposé au jardin du Palais de l'Ordre équestre pendant le Congrès des naturalistes scandinaves, du 7 au 14 juillet de cette année. La voiture, aménagée pour deux blessés couchés et pour cinq hommes, outre le cocher, assis à l'avant, fut l'objet d'appréciations très-favorables, grâce à ses qualités pratiques et surtout à la facilité de son appropriation au service requis.

Après cet exposé rapide de l'activité de notre Société, nous ne croyons pas devoir passer sous silence ce qu'a fait une autre institution, d'une nature purement scientifique, pour limiter et adoucir les suites et les infortunes inévitables de l'état de guerre. Le public suédois n'ignore pas, nous le supposons, qu'en 1873, à Gand (Belgique), dans une réunion de juristes et d'hommes d'Etat éminents de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Amérique du Nord, fut fondé l'*Institut de droit international*, dont l'activité et les fruits sont cependant, sans doute, peu ou point connus de la grande masse des habitants de notre pays.

(Suit un résumé succinct de la constitution et de l'activité de l'Institut de droit international, ainsi que du projet de *Lois de la guerre*, rédigé et publié par ce corps savant.)¹

En terminant ces communications sur les nobles efforts de l'Institut de droit international, le Comité ose faire appel à tous les membres de la Société, en leur mettant à cœur de continuer à donner tout leur intérêt à la cause de cette dernière. Comme on le sait, son activité consiste entre autres dans la formation d'infirmières, et dans la réunion et la préparation du matériel d'ambulance et des effets de pansement. Bien des personnes considèrent peut-être qu'il est superflu de réunir des matériaux qui, à l'instar de tant d'autres choses, sont soumis à une détérioration rapide. Il vaudrait mieux, sans nul doute, que ces objets fussent appelés à disparaître de cette façon, que l'activité toute entière de la Société n'eût jamais à servir à son but réel, et que ses préparatifs n'eussent jamais besoin d'être considérés comme tels.

Stockholm, le 2 décembre 1880.

A.-G. LEIJONHUFVUD, *Président.*

AXEL VON HEIJNE, *Secrétaire.*

¹ Voir *Bulletin* n° 45, page 29.

